

MOTOCROSS

RÈGLEMENT PARTICULIER 2026

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS FÉMININ



MOTO-CLUB: MC NEVERS
E-MAIL: mcnevers@wanadoo.fr
TÉLÉPHONE: 06 10 94 46 95
ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOREAU Régis

N° D'ÉPREUVE FFM: 316

DATE: 03 MAI 2026

LIEU: SAINT ELOI

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	ANNE Thierry	Licence : 02268
Délégué FFM (Président de jury)	COMAS Christophe	Licence : 07077
Membre du Jury	BARNAY Didier	Licence : 179273
Membre du Jury	BROUAL Philippe	Licence : 05271
Commissaire technique responsable	HAZART Frédéric	Licence : 106204
Responsable du chronométrage	COUFFY Cathy	Licence : 22928

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	MX FÉMININ SCRATCH	MX FÉMININ 125
ÂGE DES PILOTES	15 ans minimum	De 13 à 20 ans*
LICENCES	NCO / Inter / LUE	NCO / Inter / LUE / NJ
CYLINDRÉES	Classes 2, 3 & 4	125cc 2T
PLAQUES ET NUMÉROS	1	1

*Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés dans le casque.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	BERTRAND Patrick		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	NEVERS	Temps de trajet (en min)	15mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	TERRAIN DE FORGES	Longueur du circuit	1455
Adresse	Rue des Crêts 58000 SAIN ELOI	Largeur minimum de la piste	7
		Largeur de la grille	40
		Longueur de la ligne droite de départ	75
		Nombre d'OCP*	14
		<small>*Officiels Commissaires de Piste</small>	

CAPACITÉ MOTO :	
Pendant les essais :	45.
En manche :	45.

- ⚠ **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **24/02/2026**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **09/04/2026**

Visa n°2712026
LIGUE MOTO
BOURGOGNE
FRANCHE COMTE

VISA DE LA FFM

DATE: **28/04/2026**
NUMÉRO: **26/0430**



MOTO CLUB DE NEVERS



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE - COMTE

HORAIRES 3 MAI 2026

SAMEDI :

15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique.

16h00 : Visite du circuit

19h30 : Briefing Pilotes

DIMANCHE :

07h00 - 08h00 : Contrôles Administratif et Technique.

08h00 : Briefing Commissaires

08h30 - 08h40 : Essais libre Groupe A OPEN BFCO 10 mn

08h45 - 08h55 : Essais libre Groupe B OPEN BFCO 10 mn

09h00 - 09h30 : Tests de départs (5 mn) et Essais libres (20 mn) - MX FEMININ

09h35 - 09h45 : Essais Libres BFC 125 10mn

09h50 - 10h05 : Essais Chrono Groupe A OPEN BFCO 15 mn

10h10 - 10h25 : Essais Chrono Groupe A OPEN BFCO 15 mn

10h30 - 10h45 : Essais Chrono L BFC 125 15 mn

11h10 - 11h30 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - MX FEMININ

11h35 - 11h50 : 1^{er} Manche non qualifiés OPEN L BFCO 15 mn

Pause :

13h50 : H -10 Tour de reconnaissance

14h00 : 1^{ère} Manche FEMININE 20mn + 2 T

14h30 : 1^{ère} Manche BFCO OPEN 20mn +1T

15h00 : 1^{ère} Manche BFCO 125 20mn +1T

15h50 : H -10 Tour de reconnaissance

16h00 : 2^{ème} Manche MX FEMININ 20mn + 2T

16h30 : 2^{ème} Manche BFCO OPEN 20 mn +1T

17h00 : 2^{ème} Manche BFCO 125 20 mn +1T

18h00 : 2^{ème} Manche BFCO OPEN Non qualifiés 15 mn +1T

CIRCUIT Nevers - Forges MX

(46°58'57.9"N - 3°13'45.8"E)

Longueur : 1455 m

Le 20/04/2023



Entrée Public

PARKING PUBLIC

DEPART

Pré - Parc

Piste d'essais

PADDOCK 2

PADDOCK 1

Chemin secouriste

Chemin secouriste

Entrée PILOTE

Passerelle

Aire LAVAGE

- A - Tour Chronométrage
- B - PC Médical - WC Handicapé
- C - CT
- D - Foyer / WC / Douches
- E - Garage

- 1 - 14 Poste commissaires

50m



D978

